

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4474 MERCREDI 29 MARS 2023

MINES

La RDC participe au 40^e congrès mondial du diamant

La ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, représente la République démocratique du Congo (RDC) au forum international qui s'est ouvert, le 28 mars, à Tel-Aviv en Israël. Cette rencontre a été très attendue par les professionnels du diamant de tous les horizons de la planète. La voix de la RDC, quatrième producteur mondial du diamant brut en volume, sera portée lors de ce forum.

Page 3



La ministre des Mines, Antoinette N'Samba

VILLE DE MATADI

Une formation ouverte contre le trafic d'animaux protégés



La ville portuaire de Matadi

La session de formation initiée par l'ONG African wild life foundation consiste à outiller les services œuvrant dans les ports sur l'identification des espèces sauvages et protégées. L'objectif visé est de réduire la capacité des groupes criminels à pratiquer et à tirer profit du trafic d'animaux protégés et leurs sous-produits provenant de la RDC ou en transit dans le pays.

Page 4

GOVERNEMENT SAMA II

Christophe Lutundula pour une diplomatie tournée vers le développement et la paix



Christophe Lutundula

Reconduit au poste de vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement Sama II, Christophe Lutundula Apala s'est véritablement imposé un nouveau challenge. Diplomate chevronné, il s'est résolument engagé à faire de la RDC un pôle rayonnant sur la scène internationale par la requalification de sa diplomatie.

Page 3

ACCÈS POUR TOUS À L'ÉNERGIE

La Corap relaie les cris d'alarme des ménages de Kinshasa

La plateforme des ONG de la société civile organise demain un sit-in devant le bâtiment abritant la direction générale de la Société nationale d'électricité. À l'occasion, un mémo sera déposé auprès des dirigeants de cette entreprise publique pour réclamer l'amélioration de l'accès pour tous à l'énergie en RDC, particulièrement à Kinshasa.

Page 2



Nous souffrons et nous voulons un changement!!!
TOLEMBI MOLILI NA MBOKA

JEUDI
30 MARS
2023

A PARTIR
DE 09H00'

BISO NIONSO LIBOSO YA
DIRECTION YA SNEL!!!!

CONTACT : +243 8114831

L'affiche annonçant le sit-in de la Corap

ÉDITORIAL

Eau

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars dernier, les responsables de La Congolaise des eaux, société en charge de la distribution d'eau au Congo, ont effectué une visite des installations techniques.

Selon la direction de l'exploitation, il ressort que ces structures fonctionnent normalement. Cette affirmation paraît bien paradoxale quand on observe que de nombreux quartiers de Brazzaville sont sans eau potable depuis des années. Une situation qui trouve son explication non seulement dans la vétusté du réseau hydraulique mais également dans l'absence de protection des conduites d'eau.

Un peu partout dans la capitale, des tuyaux du circuit de distribution sont à découvert et à la merci des vandales alors que des sociétés industrielles à caractère social sont censées disposer de lignes budgétaires pour l'entretien du réseau et la protection des installations.

Les rares fois où l'eau est servie aux citoyens, des fuites diverses jamais réparées se déclenchent, inondant ruelles et avenues. S'il est vrai que le Congo est classé parmi les Etats ayant des ressources en eau pléthoriques, les ménages ne sont pas mieux servis. A quand la reprise en main effective de ce secteur vital pour la population ?

Le Courrier de Kinshasa

ACCÈS POUR TOUS À L'ÉNERGIE

La Corap relaie les cris d'alarme des ménages kinois

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi de réformes et de l'action publique (Corap) invite la population kinoise à se joindre à elle à un sit-in prévu pour le 30 mars, devant le bâtiment abritant la direction générale de la Société nationale d'électricité (Snél), dans la commune de la Gombe.

L'activité initiée par la Corap vise à exprimer le mécontentement de la population et remettre le mémo sur la situation d'accès à l'énergie dans la ville-province de Kinshasa ainsi que dans d'autres parties du pays. Cette plateforme, rappelle-t-on, avait lancé depuis le 23 février dernier une campagne de sensibilisation et de plaidoyer pour l'accès pour tous à l'énergie dans cette ville. Dans cette optique, plusieurs actions ont été menées dans les quartiers populaires en vue de renseigner sur la précarité énergétique dans laquelle vit la population. «La Corap se réjouit du fait que son plaidoyer mené dans le cadre cette importante campagne a atteint les différentes cibles, en commençant par le chef de l'Etat et président de la République, Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Bien que nous restions très attentifs sur les résultats que ces derniers doivent apporter pour améliorer effectivement l'accès de la population aux services énergétiques », a souligné ce regroupement, dans un communiqué du 27 mars signé par son secrétaire exécutif, Emmanuel Musuyu.

La Corap indique, en effet, que lors du 91e conseil des ministres, le 17 mars, « le président de la République a rappelé l'obliga-



NOUS SOUFFRONS ET NOUS VOULONS UN CHANGEMENT!!!
TOLEMI MOLILI NA MBOKA
JEUDI 30 MARS 2023
A PARTIR DE OSHOO
BISO NIONSO LIBOSO YA DIRECTION YA SNEEL!!!
CONTACT : +243 81148355

L'affiche annonçant le sit-in de la Corap d'assurer une communication générale et régulière qui incombe à la Snél vis-à-vis de sa clientèle qui se constitue, à ce jour, de la majorité de ménages répartis sur l'ensemble du territoire national, face aux coupures de plus en plus régulières d'électricité ou bien face aux défaillances techniques observées dans la desserte de l'électricité ». Cette plateforme saisit l'opportunité pour faire savoir au chef de l'Etat qu'il est bon d'assurer une communication générale et régulière. Mais il est mieux que le gouvernement, comme actionnaire majoritaire de la Snél, investisse pour plus de production d'énergie, à travers notamment la réhabilitation des barrages abandonnés ainsi que la construction des nouvelles centrales, surtout so-

lares, à moindre coût. La ville de Kinshasa à elle seule, a-t-elle fait savoir, connaît un déficit énergétique de près de 850 mégawatts.

Des nombreux dégâts dus à la mauvaise qualité de l'énergie

La Corap invite le gouvernement à passer à l'action pour trouver des solutions adéquates à la problématique d'accès aux services énergétiques, « sans quoi les ménages dans les quartiers populaires de la capitale et partout en RDC vont continuer de subir des nombreux dégâts, notamment la perte de provisions en denrées alimentaires, voire la destruction d'appareils électro-ménagers, faute de disposer d'une fourniture stable et permanente d'électricité ». Elle se pose, en outre, la question sur le sort réservé au programme d'urgence pour réduire progressivement le gap entre l'offre et la demande sur le marché congolais d'électricité, annoncé par le chef de l'Etat lors de la 79e conseil des ministres tenue le 2 décembre 2022. Il est, par ailleurs, noté que cette manifestation pacifique projetée par la Corap pour relayer les cris des Kinois est prévue au croisement des avenues de la Justice et Batetala, dans la commune de la Gombe.

Lucien Dianzenza

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Romonique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNEMENT SAMA II

Christophe Lutundula pour une diplomatie tournée vers le développement et la paix

En quittant l'Assemblée nationale où il a siégé de manière discontinue depuis près de trente ans au profit du gouvernement Sama Lukonde où il vient d'être reconduit au poste de vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Christophe Lutundula Apala Pen'Apala s'est véritablement imposé un challenge personnel.

Dans le domaine diplomatique, son champ de prédilection, Christophe Lutundula s'est résolument engagé à faire de la République démocratique du Congo (RDC) un pôle attractif et rayonnant sur la scène internationale. Loin d'être une simple vue de l'esprit, il s'agit là d'une conviction d'un homme d'expérience qui maîtrise bien son sujet.

Dans un portefeuille aussi complexe et difficile à gérer au regard de ses multiples défis tant sur le plan de la motivation de son personnel que de l'amélioration des conditions de travail, Christophe Lutundula a su tirer son épingle du jeu. Requalifier la diplomatie ! C'est non sans raison que le président Félix Tshisekedi l'a reconduit à son poste au gouvernement Sama Lukonde II. L'intéressé, faut-il le dire, a accompagné la vision du chef de l'État d'œuvrer pour le retour de la RDC sur la scène internationale avec pour objectif clair de briser son isolement diplomatique.

Sous le mandat de Christophe Lutundula, le retour de la RDC dans le concert des Nations s'est matérialisé par plusieurs événements inscrits désormais dans les annales du pays. Parmi les plus significatifs, l'on citera la visite du roi Philippe en juin 2022 dont la portée était d'enterrer une page d'histoire douloureuse et d'ouvrir une nouvelle de coopération dynamique et privilégiée. Sous son égide, Kinshasa a abrité de manière récurrente les différents sommets des chefs d'Etat et de gouver-



Christophe Lutundula

nement membres des organisations africaines. Autres retombées diplomatiques, la participation de la RDC à la COP 26 à Glasgow, en Ecosse, et à la 76e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies; l'arrivée à Kinshasa du Saint-Père François; et plus récemment, du président français, Emmanuel Macron. Christophe Lutundula a été de tous les voyages du chef de l'État à travers le monde pour porter haut la voix de la RDC. Sous l'impulsion de cet intellectuel de haut vol, le pays s'est inscrit dans une dynamique de renaissance

et de requalification des objectifs de sa diplomatie désormais proactive et tournée vers le développement et la paix. Redevenue fréquentable, le RDC est aujourd'hui présente dans presque toutes les organisations tant régionales qu'internationales. De la Communauté des États de l'Afrique de l'Est à l'Union africaine en passant par la Communauté de développement de l'Afrique australe, les Nations unies, etc., la RDC a réussi à s'attirer l'attention d'une communauté internationale hier encore insensible à sa cause.

Grâce au flegme et à la clair-

voyance de Christophe Lutundula, le pays a réussi à déconstruire les discours mensongers des dirigeants rwandais sur un prétendu droit de poursuite des FDLR dans le but de justifier l'incursion récurrente de leurs troupes sur le sol congolais et ainsi flouer la communauté internationale. Ce qui a permis le renouvellement des engagements entre parties avec, en toile de fond, l'exécution sans faille de la feuille de route de Luanda et du processus d'Addis-Abeba pour la paix à l'Est de la RDC. La RDC au devant de la scène à l'heure actuelle, la cause de la RDC est entendue à l'échelle internationale. En témoignent les incessantes condamnations dont le Rwanda fait dorénavant l'objet avec l'injonction faite à son armée et à ses supplétifs du M23 de quitter les zones occupées de l'Est de la RDC. La mobilisation de nombreux pays, organisations mondiales et leaders du monde contre l'agression de la RDC par le Rwanda, à travers le M23, est désormais perceptible. A l'actif de Christophe Lutundula, l'on peut également épingleur la levée de l'embargo sur l'achat d'armes imposé au pays par les Nations unies.

Par ailleurs, la visite officielle du président de la République aux Emirats arabes

unis, en octobre 2021, fut très fructueuse pour le pays qui a dû bénéficier de plusieurs investissements. Tout récemment, la RDC venait de procéder à la vente et l'expédition publique de sa première production d'or vers les Emirats arabes unis, fruit de la coopération gagnant-gagnant avec ce pays du Proche-Orient.

Christophe Lutundula ne s'est pas seulement limité à défendre la cause du pays contre l'agression rwandaise. Il s'est également battu pour faire gagner à son pays des postes au sein des organisations internationales. Grâce à son lobbying, le Congolais Jean Kaseya (53 ans), chevronné en stratégie et en santé publique ayant travaillé notamment pour l'Unicef, a été élu à la tête de la CDC, la plus grande organisation sanitaire d'Afrique basée à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie et siège de l'Union africaine. Cela faisait plusieurs années que la RDC n'avait plus occupé de postes au sein des organisations internationales. Il faut remonter à 1972 pour retrouver les traces d'un Congolais, en l'occurrence Gérard Kamanda wa Kamanda, à ce niveau de responsabilités. À tout prendre, Christophe Lutundula est bien l'homme de la situation, précisément en ce qui concerne le rétablissement de la paix à l'Est de la RDC pour lequel il ne cesse d'appeler au renforcement du mandat de la Monusco et à la mise en œuvre des plans de paix de Luanda et Nairobi.

Alain Diasso

Grâce au flegme et à la clairvoyance de Christophe Lutundula, le pays a réussi à déconstruire les discours mensongers des dirigeants rwandais sur un prétendu droit de poursuite des FDLR dans le but de justifier l'incursion récurrente de leurs troupes sur le sol congolais et ainsi flouer la communauté internationale.

MINES

La RDC prend part au 40^e congrès mondial du diamant

La ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, représente la République démocratique du Congo (RDC) au forum international qui s'est ouvert le 28 mars à Tel-Aviv, en Israël.

La rencontre internationale de Tel-Aviv est un rendez-vous très attendu par les professionnels du diamant de tous les horizons de la planète. Quatrième producteur mondial du diamant brut en volume, la RDC participe à ce forum.

La délégation congolaise, conduite par la

ministre Antoinette N'Samba Kalambayi, est arrivée en Israël le 27 mars. Le programme prévoyait une soirée de gala avec tous les participants et conférenciers pour des échanges et contacts utiles, la veille du lancement dudit congrès.

Blandine Lusimana



La ministre des Mines, Antoinette N'Samba

INTERVIEW

Thérèse Kapinga : «En milieu professionnel, la femme doit se battre pour donner le meilleur d'elle-même»

Licenciée en Relations internationales à la Faculté de sciences politiques administratives de l'Université libre de Kinshasa, Thérèse Kapinga Bukasa occupe le poste de directrice des ressources humaines à l'Agence nationale d'aménagement du territoire (Anat). Engagée dans la lutte pour la promotion des droits des femmes, elle plaide en faveur d'un traitement équitable entre l'homme et la femme en milieu professionnel. Entretien.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Bonjour madame. Pouvez-vous nous dire ce que vous entendez par égalité professionnelle femmes/hommes ?

Thérèse Kapinga Bukasa (T.K.B.) : Bonjour. L'égalité professionnelle implique l'équilibre professionnel entre l'homme et la femme, parce que nous avons tous les mêmes diplômes, avons étudié de la même manière dans les mêmes facultés et universités. Par conséquent, nous avons aussi droit à avoir les mêmes fonctions que nos collègues hommes dans les institutions. Au nom de l'égalité professionnelle, les femmes et les hommes sont appelés à travailler dans la synergie pour porter loin leurs connaissances afin de bâtir la République.

L.C.K. : Quelles sont les barrières qui empêchent les femmes d'occuper des postes de direction et de prendre des décisions au sein des institutions.

T.K.B. : Les barrières se situent à deux niveaux. Premièrement, au niveau des employeurs qui relèguent la femme au dernier plan. Cela a toujours été un long processus pour que la femme accède au poste de commandement, de prise des décisions. L'homme a toujours été regardant vis-à-vis d'elle. A la moindre erreur de la part de la femme, on en parle partout mais si c'est l'homme qui en commet, cela passe sous

silence.

Secondo, c'est la femme elle-même qui croupit sous le poids des pesanteurs. C'est ainsi qu'elle ne sait pas se battre pour donner le meilleur d'elle-même afin qu'on puisse la découvrir et qu'elle puisse accéder au poste de décision.

Cependant, il faut souligner qu'il y a des femmes qui occupent des postes de décision qui étouffent d'autres femmes. C'est pourquoi, on a toujours dit que l'ennemi de la femme, c'est la femme elle-même.

La femme doit savoir que l'accès aux postes de décision n'est pas un cadeau qui lui sera offert sur un plateau d'or, elle doit plutôt montrer de quoi elle est capable. Elle doit se battre et faire preuve de ses compétences.

L.C.K. : Auriez-vous une idée originale, innovante, à proposer pour améliorer l'égalité professionnelle ?

T.K.B. : Pour améliorer l'égalité professionnelle, il faudrait mettre l'accent plus sur la femme. Elle doit prouver les diplômes qu'elle a obtenus à l'université. Elle doit montrer qu'elle les a mérités. Elle doit prouver qu'elle est mature, a un bagage intellectuel. Au niveau professionnel, c'est le savoir-faire, être et connaître qui va faire en sorte que cette femme puisse se valoir, se découvrir, puisse accéder aux postes de prise des décisions.



Thérèse Kapinga Bukasa

L.C.K. : Sur quel modèle le leadership de la femme africaine doit-il se construire ?

T.K.B. : Il faut savoir qu'un leader est celui qui est à l'écoute de tout le monde, qui se met à la place des autres, qui cherche à connaître même auprès de son huissier comment il vit. Quand on est élevé dans la société, on devient esclave de l'autre, un vrai leader ne vient pas avec des galons pour se considérer comme un super homme mais il est plutôt celui qui sert. Il est animé par le souci du vivre ensemble.

Le leadership africain doit se fonder sur des valeurs qui feront que l'Afrique puisse aller de l'avant. Malheureusement aujourd'hui, nous sommes en train de copier aveuglément ce qui se passe sous d'autres cieux, nous oublions même nos repères. Pourtant, on dit toujours que si un homme n'a pas de repère, il se perd cruellement. Donc, nous devons connaître nos repères, nos pères, nos idoles pour bâtir un véritable leadership africain.

L.C.K. : Le leadership se construit autour de valeurs. Quelles sont les

vôtres ?

T.K.B. : Le vivre-ensemble est la première valeur qui nous est léguée par nos parents. Lorsqu'on naît dans une famille, on t'oblige à connaître ton grand-frère, ton père, le père de ton ami, berf, qui est devant toi. La valeur, ce n'est pas seulement aller à l'université pour décrocher un diplôme. Il faut savoir respecter les autres. Au niveau professionnel, le respect doit être mutuel, parce que les relations qui lient l'employeur à l'employé sont des relations de collaboration et non de dictature. Au travail, le chef doit savoir respecter ceux qui sont sous son autorité, il est appelé à avoir de limite parce que personne n'est esclave de l'autre.

L.C.K. : Quelle personnalité féminine vous inspire le plus ?

T.K.B. : En tant que femme, je me suis toujours inspirée de Kimpa Vita, parce que toute jeune qu'elle était, cette femme âgée de 20 ans a su dire non là où les autres disaient oui. Elle s'est opposée là où il y avait l'hypocrisie. C'est une valeur que j'ai toujours portée en moi. Par rapport à sa franchise, à ses décisions, Kimpa Vita a été brûlée vive. Outre elle, j'ai été aussi inspirée par d'autres modèles de femmes comme Sophie Kanza, Maman Ndombe Sita, Nzuzi wa Mbombo.

Propos recueillis par Blandine Lusimana

VILLE DE MATADI

Une formation contre le trafic d'animaux protégés

L'organisation non gouvernementale African wild life foundation vient de lancer, le 27 mars, à Matadi dans le Kongo central, en partenariat avec l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), l'atelier de renforcement des capacités sur l'application de la loi sur l'identification des espèces fauniques et des spécimens, au profit des agents œuvrant dans différents services portuaires.

L'avocat d'African wild life foundation, Djo Kasongo, cité par radiokapi.net, fait savoir que cette formation consiste à outiller les services œuvrant dans les ports sur l'identification des espèces sauvages et protégées. L'objectif visé est de réduire la capacité des groupes criminels à pratiquer et à tirer profit du braconnage ainsi que du trafic d'animaux protégés

et leurs sous-produits provenant de la République démocratique du Congo (RDC) ou en transit dans le pays.

Selon cette source, les organisateurs de la formation ont pointé Matadi parce que ville portuaire, considérée comme l'un des points de sorties illégales de la faune de la RDC pour des fins commerciales.

Lucien Dianzenza



INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS

Alexis Gisaro reconduit

Alexis Gisaro Muvunyi a bénéficié, le 27 mars, d'un accueil délirant de la part des membres de son cabinet et d'autres personnalités de son parti politique, l'Union pour la démocratie et le progrès social, suite à sa reconduction au ministère des Infrastructures et Travaux publics.

Sourire aux lèvres, banderoles en mains avec des chants rythmés au tam-tam, sans oublier des pas de danse, telle est l'ambiance qui a régné dans l'enceinte du cabinet de travail d'Alexis Gisaro. Après avoir rendu des actions de grâce au maître des temps et des circonstances, le ministre d'État a, tout de même, profité de l'occasion pour remercier le chef de l'État pour le renouvellement de la confiance à son égard. S'adressant aux membres de son cabinet, le ministre d'État les a appelés à un sens élevé de responsabilité face à ce renouvellement de confiance. Il s'agit du fruit d'un dur labeur d'hier qui a produit une récompense

aujourd'hui, a-t-il indiqué. Dans la même optique, il a fait savoir aux siens que ce nouveau mandat appelle le relèvement des défis car il s'agit d'un ministère qui doit convaincre la population pour la réélection du chef de l'État. Par ailleurs, le ministre d'État a invité toute son équipe à prendre en compte les différentes attentes de la population, selon la droite vision du président de la République. « Le plus important reste à faire », a-t-il martelé. Ainsi, Alexis Gisaro les a invités à travailler davantage dans un esprit de famille et à retrousser les manches pour des résultats escomptés.

Blandine Lusimana



Alexis Gisaro reconduit dans le gouvernement Sama II

LIVRES

Une publication consacrée au Pr Bongo Pasi

Pour la première fois de son histoire, la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Kinshasa (Unikin) a porté, le 25 mars, sur des fonts baptismaux un ouvrage relatant les mérites du Pr Bongo Pasi.

Le Pr Willy Bongo Pasi a été admis à l'éméritat en août 2022. Et la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Unikin, où il a formé plusieurs étudiants devenus même professeurs d'universités, a de ce fait tenu à célébrer cet éclectique philosophe et savant congolais. Ainsi, la salle du Conseil a été garnie de la présence de diverses personnalités scientifiques, du sénateur Kaomba, des étudiants, etc., venus rendre hommage et célébrer cet érudit à travers le livre intitulé «*Des sens et de l'usage de la vie. Mélanges offerts au professeur Willy Bongo Pasi pour son éméritat*».

Ce livre collectif a été édité sous la direction du Pr Charles Djungu Simba. «*La Faculté des lettres et sciences humaines célèbre aujourd'hui l'éméritat de l'un des généraux de cette université, un général étoilé, avec une épaule galonnée qui a fait ses preuves sur le champ de bataille, le terrain de la discursivité. Il a utilisé les armes de destruction massive de l'ignorance et combattu la*



Le Pr Willy Bongo Pasi et son épouse, la Pr Marie-Claire Mukwasa

doxa », a du reste souligné le Pr Christian Tumba, modérateur de la cérémonie. Djungu Simba présente le livre. Le Pr Charles Djungu Simba s'est, pour sa part, exercé à la présentation de l'ouvrage. Paru aux Editions du Pangolin, l'ouvrage «*Les Mélanges offerts au professeur Willy Bongo Pasi pour son éméritat* » est un assemblage de dix-huit

articles regroupés en cinq rubriques, quatre témoignages, trente pages du Curriculum Vitae, renfermés dans 462 pages en format A5, illustrant les cinquante ans d'activité de ce scientifique et philosophe hors-pair versé dans l'épistémologie, la bioéthique et les droits de l'homme, et qui s'est investi avec brio dans plusieurs autres champs du

savoir. Djungu Simba a rappelé le leitmotiv du Pr Willy Bongo Pasi : «*Utiliser inlassablement la raison, avoir constamment l'esprit critique, toujours être à la quête du savoir* ».

Biographie du Pr Willy Bongo Pasi

L'un des temps forts de cette cérémonie a sans doute été la présentation de la biographie du Pr Willy Bongo Pasi par l'un de ses disciples et aujourd'hui son collègue, le Pr Bob Bobutaka Bateko. Il a d'emblée laissé entendre que «*présenter un savant, un sachant, n'est pas chose aisée, pas facile du tout* ». De recherches menées par cet expert des archives, des sciences de l'écrit et de la mémoire, l'on retient que le Pr Willy Bongo Pasi est né le 8

mai 1950 à Bagata. Il est marié à la Pre Marie Claire Mukwasa Gipela et père de sept enfants. Polyglotte avéré, il maîtrise les quatre langues nationales et plus d'autres langues.

Bob Bobutaka a brossé le parcours scolaire, humanitaire et universitaire de Willy Bongo Pasi, depuis Bagata à l'école primaire, en passant par les petits et grands séminaires, jusqu'à l'Uniki (ex-Lovanium). C'est en 1996, qu'il obtient son doctorat en philosophie et plonge dans les trois domaines de recherche, l'épistémologie, la bioéthique et les droits de l'homme, applique au passage les trois fonctions d'un professeur d'université : graduat, licence et diplôme d'études approfondies, équivalent dans le système actuel de licence, master et doctorat.

Auteur d'une vingtaine d'ouvrages scientifiques et de 95 articles scientifiques à partir de 1979, a révélé Bob Bobutaka, il est promoteur de huit thèses au pays et à l'étranger. Soit dit en passant, Willy Bongo Pasi a dirigé la thèse du Pr Bob Bobutaka en 2015 sur l'épistémologie des sciences de l'information et de la communication (Sic) alors que les Sic sont du domaine de la pragmatique. «*C'est sa dextérité qui a eu raison, car avec la capacité d'être agent de la communication, j'ai démontré l'anthropologie des gestes de Marcel Jousse, sous l'impulsion de l'épistémologue Willy Bongo Pasi* », a lâché le Pr Bob Bobutaka.

Martin Engimo

« Les Mélanges offerts au professeur Willy Bongo Pasi pour son éméritat » est un assemblage de dix-huit articles regroupés en cinq rubriques, quatre témoignages, trente pages du Curriculum Vitae, renfermés dans 462 pages en format A5, illustrant les cinquante ans d'activité de ce scientifique et philosophe hors-pair versé dans l'épistémologie, la bioéthique et les droits de l'homme, et qui s'est investi avec brio dans plusieurs autres champs du savoir. Djungu Simba a rappelé le leitmotiv du Pr Willy Bongo Pasi : « Utiliser inlassablement la raison, avoir constamment l'esprit critique, toujours être à la quête du savoir »

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE
COMMISSION
CELLULE DE PASSATION DE MARCHÉS



MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ASSISTANCE ET L'ÉLABORATION DU MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET COMPTABLE DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)

1. Le projet de mise en place de procédures de gestion auprès des organes et institutions de la Communauté de la CEMAC fait suite à la décision des Chefs d'État de la sous-région de mettre en œuvre un Programme des Réformes Institutionnelles (PRI) pour relancer et renforcer le processus d'intégration et d'un Programme Économique Régional (PER).

Dans le cadre de ce PRI, un vaste chantier de Réforme des textes a été entamé depuis 2007 dans le but de réaliser un saut qualitatif majeur dans la gouvernance des Institutions, Organes et Institutions Spécialisées de la Communauté.

Fort des recommandations de la Session du Conseil des Ministres du 23 mars 2018, à N'Djaména, il est apparu nécessaire de procéder à la mise en place des procédures de gestion dans l'ensemble des institutions de la Communauté ainsi que le fonctionnement des différents services dans la perspective de la mise en place d'une administration moderne et efficace, à même de relever les défis qui se posent.

C'est dans ce contexte que la Commission de la CEMAC se propose de procéder au recrutement d'un Cabinet chargé de réaliser les prestations y relatives sur financement du Fonds de développement de la Communauté (FODEC) et de l'Aide Budgétaire Globale (ABG), exercice 2023.

2. L'objectif général de la mission est de renforcer la gouvernance de la Commission, des Organes, des Institutions Spécialisées et Agences d'exécution de la Communauté à travers l'élaboration des manuels de procédures administratives, comptables et financières.

3. De manière spécifique :

- l'élaboration du manuel de procédures qui devra permettre de formaliser les principales procédures administratives, comptables, financières, opérationnelles et de contrôles qui régissent les différentes fonctions au sein de chaque institution de la Communauté ;

- jouer le rôle de conseil auprès des institutions de la Communauté pour s'assurer de l'effectivité de l'application des systèmes de gestion indiqués et corriger en cours d'application les faiblesses identifiées.

4. Le Consultant devra être une structure spécialisée de type bureau de gestion, Cabinet Conseils ou bureau d'audit ayant une expérience avérée dans l'organisation et la mise en place de système de gestion au sein d'une institution internationale. Il doit disposer d'une équipe complète et compétente dans le domaine de l'élaboration de manuels de procédures de gestion, d'organisation et de tenue de la comptabilité et de gestion de fonds publics.

5. Au terme de la mission, les procédures de gestion administrative, financière et comptable de la Commission, des Institutions, Organes et Institutions Spécialisées de la Communauté sont mises en place et utilisées par tous les intervenants dans le processus de gestion.

6. En vue de la constitution d'une liste restreinte, la Commission de la CEMAC invite les cabinets ayant une expérience confirmée dans le domaine identifié à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus.

7. Les candidats intéressés doivent fournir, en français, les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour des prestations, notamment :

• Une présentation générale (brochure de présentation, domaines de

spécialisation, effectifs et profil du personnel) ;

• Expérience générale et spécifique du consultant ;

• Justification de travaux analogues (année, pays d'exécution du contrat, preuve de l'acceptabilité des livrables, personnel affecté au projet, coordonnées et nom du ou des responsables : adresse, téléphone, e-mail...)

8. Les informations fournies doivent être précises et vérifiables. La Commission de la CEMAC se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

9. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale et l'expérience spécifique du consultant selon les critères suivants :

Critères d'évaluation	Sous-critères	Notes pondérées maximales
Expérience générale du Cabinet (sur les dix dernières années) : 20 points	Agrément d'expert-comptable régulièrement inscrit sur le tableau d'un Ordre des experts comptables national ou régional reconnu = 5 points (fournir la preuve)	5
	Expérience professionnelle dans le domaine de la gestion administrative, financière et comptable ou audit/contrôle de gestion professionnelle - Moins de 10 ans = 0 point - 10 ans = 8 points - Au-delà 10 ans (1 point par année supplémentaire) soit 07 points supplémentaires.	15
Adéquation pour la mission et expérience spécifique : 70 points	Avoir rédigé des manuels de procédures administratives, comptables et financières, ou de passation des Marchés spécifiquement pour une institution internationale : = 5 points par manuel rédigé.	40
	Avoir participé à l'audit dans une des institutions de la Communauté.	30
Connaissance de la sous-région CEMAC : 10 points	Connaissance de l'organisation administrative et du fonctionnement des services de la Communauté.	10
Total des points		100

10. La sélection du Candidat se fera en conformité avec les procédures en vigueur à la Commission de la CEMAC et définies dans le Règlement n°06/09-UEAC-201-CM-20 du 11 décembre 2009 portant Procédures de passation, d'exécution et règlement des marchés publics de la Communauté.

11. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires par mail à l'adresse suivante : NADJITSENGARN@cemac.int copiés à NGWESSYL@cemac.int et NGANGUEC@cemac.int.

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français et envoyées uniquement par mail aux adresses ci-dessus, au plus tard le vendredi 14 avril 2023 à 15 h 00, heure locale (Malabo, GMT+ 1) avec accusé de réception et devront porter la mention : « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant pour l'assistance et la mise en place des procédures de gestion auprès des organes et institutions de la CEMAC ».

Fait à Malabo, le 03 MAR 2023

LE PRÉSIDENT,

Pr Daniel ONDO

RÉSILIENCE CLIMATIQUE

La Banque mondiale accorde 82 millions de dollars au Congo

L'enveloppe de 82 millions de dollars, soit environ 50 milliards FCFA, est destinée à financer les initiatives prévues au Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo).

Le nouveau projet va prendre le relais du Projet de diversification et d'agriculture commerciale censé s'achever en décembre prochain, y compris du Projet d'appui à la promotion des moyens de subsistance durables dans le département du Pool, clos l'an dernier. Lors de la revue du portefeuille du Congo à la Banque mondiale (BM), les 13 et 14 mars derniers, à Brazzaville, la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, avait salué les fructueuses négociations pour la mise en place du même projet.

D'après elle, le ProClimat Congo confirme l'engagement de la BM à soutenir la réalisation du Plan national de développement (PND) 2022-2026. « L'on pourrait ajouter les négociations en cours dans le domaine agricole, pilier 1 du PND 2022-2026, visant le projet de création des moyens de subsistance inclusifs et résilients au changement climatique en République du Congo, appelé aussi ProClimat Congo, pour un montant de 82 millions USD », a-t-elle ajouté.

En effet, le ProClimat Congo devrait contribuer au renforcement de la gestion des paysages et à l'amélioration des activités économiques de communautés locales ciblées au Congo. Celui-ci repose sur une approche « paysagère » qui favorise la valorisation des ressources naturelles



de même que leur conservation durable, contre les inondations et

jet conjoint poura impacter pas moins de 562 000 bénéficiaires,

Le gouvernement et ses partenaires/Adiac lités sélectionnées, a-t-on appris, comprennent des aires protégées

« Le projet permettra de mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes sur une superficie de 25 000 hectares et d'organiser une gestion durable des paysages sur 1,2 million d'hectares d'aires protégées. Plus de 23 000 personnes devraient bénéficier d'appuis pour la mise en œuvre d'activités économiques locales dans les domaines de l'agriculture, de l'agroforesterie, des produits forestiers non ligneux et de l'écotourisme »

les sécheresses. Il implique l'autonomisation des communautés, à travers la promotion des activités agricoles et des chaînes de valeur résilientes.

Selon les deux parties, le pro-

principalement des femmes, des ex-combattants notamment du Pool, la population autochtone, des jeunes et des personnes handicapées dans trois zones paysagères distinctes du pays. Les loca-

menacées par l'extension des activités agricoles et par le braconnage, ainsi que des districts qui souffrent de niveaux élevés de vulnérabilité et d'exclusion dans les départements du Pool et de la Lékoumou.

« Plus précisément, le projet permettra de mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes sur une superficie de 25 000 hectares et d'organiser une gestion durable des paysages sur 1,2 million d'hectares d'aires protégées. Plus de 23 000 personnes devraient bénéficier d'appuis pour la mise en œuvre d'activités économiques locales dans les domaines de l'agriculture, de l'agroforesterie, des produits forestiers non ligneux et de l'écotourisme », précise la BM dans un communiqué du 23 mars.

Le financement octroyé au Congo comporte un prêt de 70 millions de dollars de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, une des filiales de la BM, et un don de 12 millions de dollars du Partenariat mondial pour des paysages durables et résilients, communément appelé "Progreen".

Fiacre Kombo

MIGRATIONS EN LIBYE

Des enquêteurs de l'ONU dénoncent l'esclavage sexuel

Les migrants piégés en Libye d'où ils tentent de rejoindre l'Europe sont réduits à l'esclavage sexuel, un crime contre l'humanité, a dénoncé le 27 mars la mission d'enquête de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur la situation des droits humains dans ce pays.

La mission se dit profondément préoccupée par la détérioration de la situation des droits humains en Libye, concluant une fois de plus qu'il y a des raisons de croire qu'un large éventail de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité ont été commis par les forces de sécurité de l'État et les milices armées», dans son dernier rapport. Ces exactions seraient commises «contre des Libyens et des migrants dans toute la Libye», dans des lieux de détention, selon le document. La mission a documenté et constaté de nombreux cas de détentions arbitraires, de meurtres, de tortures, de viols, d'esclavage sexuel, d'exécutions extrajudiciaires et de disparitions forcées, confirmant que ces pratiques seraient largement répandues en Libye. La mission indique aussi l'existence de « motifs raisonnables de

croire que l'esclavage sexuel, un crime contre l'humanité, a été commis à l'encontre de migrants».

Les migrants auraient été réduits en esclavage dans des centres de détention officiels ainsi que dans des «prisons secrètes», où des viols sont commis, le tout constituant des crimes contre l'humanité. Cette traite des êtres humains, l'esclavage, le travail forcé, l'emprisonnement, l'extorsion et le trafic de migrants vulnérables «génèrent d'importants revenus pour des individus, des groupes et des institutions de l'Etat, ce qui incite à la poursuite des violations. « D'où l'urgence de rendre des comptes pour mettre fin à cette impunité généralisée», a déclaré le président de la mission, Mohamed Auajjar. Il appelle les autorités libyennes à élaborer sans délai

un plan d'action en faveur des droits humains et une feuille de route sur la justice transitionnelle axée sur les victimes, et à demander des comptes à tous les responsables de violations des droits humains.

La mission a été établie en 2020 par le Conseil des droits de l'Homme pour enquêter sur les violations commises par toutes les parties en Libye depuis 2016. Depuis, elle a conduit plus de 400 entretiens et recueilli plus de 2 800 éléments d'information, y compris des photos et des vidéos. Elle va partager ses informations avec la Cour pénale internationale, y compris la liste des individus qui pourraient être tenus pour responsables des exactions, mais demande également à l'ONU de mettre en place une nouvelle commission pour poursuivre le travail d'enquête.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE



Wilfrine Debora et enfants, les familles Nzaba, Moui, Monka, et Nganari ont la profonde douleur d'informer les parents amis et connaissances du décès de leur mère, sœur, grand-mère, épouse, sœur et nièce, la veuve Mahoua née BVA Julienne, survenu le 22 mars 2023 à Brazzaville. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

TCHAD

Le président de la République gracie 259 condamnés

Le chef de l'État tchadien, Mahamat Idriss Déby Itno, a publié, le 27 mars, un décret présidentiel annonçant la grâce de 259 des 262 condamnés à des peines de prison ferme à la suite d'une manifestation en octobre 2022.

Selon le décret présidentiel, « les 259 personnes condamnées pour des faits d'attroupement non autorisé, de destruction des biens, incendie volontaire, violence et voie de fait, coups et blessures volontaires, troubles à l'ordre public bénéficient de la grâce présidentielle ». Ces hommes, précisons-le, avaient répondu à l'appel à manifester de l'opposition contre la prolongation de deux ans au pouvoir du général Déby, en octobre dernier.

« Cette grâce présidentielle est

ré le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Aziz Mahamat Saleh.

« Ces personnes vont retrouver leur liberté, leur famille et reprendre le cours de leur vie », s'est réjoui le coordinateur du collectif de leurs avocats, Frédéric Dainonet, qui voit dans cette initiative une volonté du gouvernement « d'apaiser les tensions ». « Mais l'instruction n'est pas encore terminée pour un autre groupe, dont certains détenus se trouvent encore

de personnes détenues à N'Djamena, et une centaine d'autres dans la prison de Koro Toro », a dit le bâtonnier de N'Djamena, Laguerre Ndjerrandi.

Selon le gouvernement, 621 personnes avaient été arrêtées lors de la manifestation dans la capitale, puis acheminées à Koro Toro, une prison de haute sécurité en plein désert à six cents kilomètres au Nord de N'Djamena, où elles avaient ensuite été jugées dans un procès de masse, sans avocats ni médias indépendants, après un mois et demi de détention.

C'est la deuxième grâce présidentielle accordée en trois jours. Samedi dernier, un groupe de 380 rebelles du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad, condamné à la prison à vie pour son implication dans la mort de l'ancien président Idriss Déby Itno, a bénéficié d'une même décision du chef de l'État.

Yvette Reine Nzaba

un geste de pardon pour permettre à tous les fils et filles du Tchad de bâtir leur pays sur des nouvelles bases », a déclaré

dans la prison de Koro Toro », a-t-il affirmé.

« L'enquête est toujours en cours pour une vingtaine

« les 259 personnes condamnées pour des faits d'attroupement non autorisé, de destruction des biens, incendie volontaire, violence et voie de fait, coups et blessures volontaires, troubles à l'ordre public bénéficient de la grâce présidentielle »

BANQUE MONDIALE

Les raisons du ralentissement de la croissance économique d'ici à 2030

L'économie mondiale devrait ralentir à 2,2% de croissance d'ici à 2030, selon un rapport de la Banque mondiale publié le 28 mars.

Le déclin de la croissance devrait concerner autant les pays les plus avancés que les pays en développement et émergents. Pour les économies en développement, la baisse sera considérable. La croissance est passée de 6 % par an entre 2000 et 2010 et à 4 % par an d'ici à 2030. Pour Indermit Gill, économiste en chef de la Banque mondiale, « l'économie mondiale est peut-être en train de perdre une décennie ».

Dans ses explications, la Banque a situé la croissance mondiale moyenne à 2,9 % si des réformes sont réalisées

dont l'accroissement des investissements.

« Nous devons aux générations futures de concevoir des politiques capables d'assurer une croissance solide, durable et inclusive », a affirmé Ayhan Kose, directeur de la cellule Perspectives de la Banque mondiale et l'un des principaux auteurs du rapport. « Il faut dès maintenant donner une impulsion politique audacieuse et collective pour raviver la croissance. À l'échelon national, chaque économie en développement devra reproduire ses meilleurs résultats

des dix dernières années grâce à la mise en œuvre de mesures diverses », précise le rapport. Et d'ajouter : « À l'échelon international, la réponse politique suppose une coopération mondiale plus étroite et un effort accru pour mobiliser les capitaux privés ».

Le document propose également une base de données publiques exhaustives qui rassemblent, pour la première fois au monde, de multiples mesures de la croissance potentielle du produit intérieur brut, couvrant 173 économies entre 1981 et 2021. C'est également la première étude qui décrit comment une série de perturbations économiques de court terme, telles que les récessions et les crises bancaires systémiques font baisser la croissance potentielle à moyen terme.

« Il faut dès maintenant donner une impulsion politique audacieuse et collective pour raviver la croissance. À l'échelon national, chaque économie en développement devra reproduire ses meilleurs résultats des dix dernières années grâce à la mise en œuvre de mesures diverses »

Y.R.Nz.

BANQUE DES BRICS

La Brésilienne Dilma Rousseff élue présidente

L'ancienne présidente du Brésil, Dilma Rousseff, a été élue présidente de la Nouvelle banque de développement (NBD) des Brics, lors d'un vote unanime de son directoire, a annoncé le groupe de grands pays émergents.

Proposée par le président Luiz Inacio Lula da Silva, Dilma Rousseff, 75 ans, qui avait succédé à Lula à la présidence du Brésil puis destituée pour maquillage des comptes publics en 2016, prend la présidence de la NBD «avec effet immédiat», pour un mandat de deux ans.

Les Brics regroupent le Brésil, la Chine, la Russie, l'Inde et l'Afrique du Sud. L'investiture de Dilma Rousseff est prévue ce 29 mars à Shanghai, capitale économique chinoise et siège de la banque. Cette banque de développement a été créée en 2015 avec pour mission de financier des projets d'infrastructures et de développement durable.

Dilma Rousseff va succéder au diplomate Marcos Troyjo, qui avait été proposé par l'ex-président brésilien Jair Bolsonaro et était en poste depuis 2020. Après sa destitution très controversée par le Congrès brésilien, Dilma Rousseff, économiste de formation et première femme à accéder à la présidence au Brésil, n'avait pas retrouvé de fonction politique. Elle est revenue sur la scène en accompagnant activement Lula, l'icône de la gauche, lors de sa campagne électorale à la présidentielle qui a vu sa victoire, en octobre dernier.

Noël Ndong

PÉTROLE

Le Brent en hausse à 78,55 dollars

Les cours du pétrole ont poursuivi leur hausse, le 28 mars, soutenus par un regain d'appétit des investisseurs pour les actifs à risque et l'arrêt des importations de pétrole en provenance du Kurdistan irakien par la Turquie.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai dernier prenait 0,55% à 78,55 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, gagnait 0,56% à 73,22 dollars. « Les régulateurs américains ont apaisé les craintes des investisseurs d'une crise financière plus large », affirment des analystes. Les autorités américaines ont, en effet, annoncé dans la nuit du 26 au 27 mars le rachat de Silicon Valley Bank (SVB) par l'établissement régional First Citizens, opération vue comme une nouvelle étape de la stabilisation du système financier.

La faillite de SVB début mars, la plus importante faillite bancaire aux Etats-Unis depuis 2008 et la deuxième de tous les temps, avait déstabilisé l'ensemble du secteur bancaire, avec des répercussions jusqu'en Europe.

La confiance des investisseurs semble désormais se rétablir et leur appétit pour le risque se ravive, se tournant ainsi à nouveau vers les actifs plus volatils comme les matières premières.

Côté approvisionnement, la Turquie a cessé d'importer du pétrole de la région autonome du Kurdistan irakien depuis le 25 mars, après une décision d'arbitrage en faveur du gouvernement fédéral de l'Irak.

Y.R.Nz.

DROITS HUMAINS

Amnesty International pointe « la nette dégradation » à travers le monde

Dans son rapport 2022 publié le 28 mars, Amnesty International note qu'aucune région n'est épargnée par la dégradation des droits humains et met en avant les droits des femmes, premières victimes des crises.

La secrétaire générale d'Amnesty International souligne « la nette dégradation des droits civils et politiques des individus à travers le monde ». « Un constat qui n'épargne aucune région du monde », insiste Agnès Callamard.

Sur l'offensive russe en Ukraine qui a entraîné une vague de réfugiés sans précédent en Europe, Amnesty International note « la réponse rapide et à grande échelle de la communauté internationale confrontée à ce défi humanitaire », qui a prouvé que « l'Occident avait les moyens de se coordonner pour venir en aide de manière efficace et sans délai à un pays en détresse ».

Pour Amnesty International, l'urgence est avant tout celle des droits et des libertés individuelles des femmes. Le président d'Amnesty International

France, Jean-Claude Samouiller, s'est alarmé notamment de la situation des femmes et des jeunes filles en Afghanistan. « Les Talibans ont interdit l'accès à l'école, à l'emploi, aux études supérieures aux femmes. Elles ont besoin d'être accompagnées d'un tuteur si elles souhaitent sortir de chez elles et entièrement couvertes », souligne-t-il.

En Iran, les femmes ont été au centre des manifestations contre le régime depuis septembre 2022, et les premières victimes de la répression. « Le régime iranien viole, torture et tue les femmes », poursuit Jean-Claude Samouiller.

En Ukraine, en Afghanistan ou en Éthiopie (Tigré), les femmes sont victimes de « crimes de guerre » ou de « tortures », de viols parfois systématiques et de « passages à tabac ». Mais Amnesty alerte éga-

lement sur « la mise en péril du droit à l'avortement dans des pays tels que la Pologne et les États-Unis ».

La restriction des droits politiques, notamment la liberté d'expression, a été également soulignée dans le rapport 2022. Plus de 80 pays sont pointés du doigt pour avoir eu recours à des usages d'armes illégales contre les manifestants. Parmi eux, le Pérou, le Sri Lanka mais aussi la France et le Royaume-Uni qui a mis en place « un arsenal législatif visant à limiter et réprimer les manifestations », selon la secrétaire générale d'Amnesty International.

La situation actuelle en France inquiète, d'ailleurs, l'organisation qui déplore « l'usage de la violence et de pratiques illégales » comme « les gaz lacrymogènes et les nasses des autorités ». Enfin, le président

d'Amnesty France déplore « des conditions de vie et d'accueil indignes en France pour les personnes à Calais, à Grande-Synthe et en banlieue parisienne ». Il dénonce également « un double standard raciste envers les réfugiés » en Occident.

Deux poids deux mesures en matière de droits humains

Le rapport annuel d'Amnesty International met en évidence « l'existence à travers le monde de deux poids deux mesures » en matière de droits humains, ainsi que « l'incapacité de la communauté internationale à s'unir autour d'une application systématique des valeurs universelles de protection des droits fondamentaux ».

« La réaction ferme de l'Occident à l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine

contraste fortement avec le manque déplorable d'actions dignes de ce nom face aux graves violations commises par certains de ses alliés, comme l'Arabie saoudite, l'Égypte et Israël », dénonce l'organisation non gouvernementale.

Le document relève que « les droits des femmes et la liberté de manifester sont menacés par les États, qui manquent à leur obligation de protéger et de respecter les droits sur leur territoire ».

À l'approche des 75 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, Amnesty International tient à rappeler qu'un système international fondé sur des règles « doit s'appuyer sur les droits humains et s'appliquer à tous et à toutes, partout dans le monde ».

Yvette Reine Nzaba

TOURISME

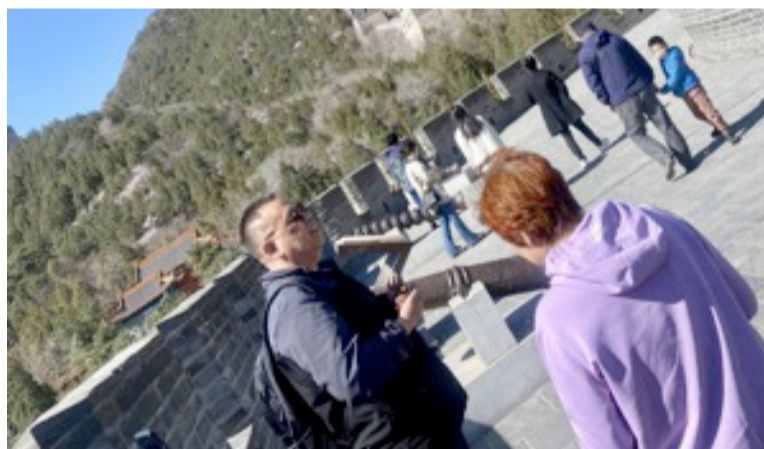
La Grande muraille toujours aussi attractive

La Grande muraille de Juyongguan a reçu en visite, le 27 mars en matinée, près d'une trentaine de journalistes provenant d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes. Ces derniers, bénéficiaires du programme 2023 initié par le Centre de communication de la presse internationale de Chine (CIPCC), ont découvert avec faste ce joyau chinois, véritable monument ancestral et patrimoine touristique mondial.

La Grande muraille de Juyongguan est une section importante de la « Grande muraille de Chine » qui a été construite sous différentes périodes, dès le IIIe siècle avant notre ère, pour marquer et défendre la frontière Nord de ce pays. Les pentes des deux côtés du col de Juyongguan sont tapissées d'une végétation dense et bordées par des montagnes avec des ruisseaux qui coulent toute l'année. Ce qui offre une belle vue panoramique aux visiteurs.

Après une ronde guidée au pied du site pour comprendre son histoire, les journalistes provenant de différents coins de la planète se sont donné à cœur joie à l'escalade de cette Grande muraille. Si à première vue les marches semblent faciles à gravir, au fur et à mesure que chacun avançait, on pouvait lire l'épuisement et l'essoufflement. Mais, la grande envie de vivre une expérience inouïe, celle de parcourir les quatre kilomètres mis au défi, a poussé plus d'un journaliste à poursuivre cette montée des marches difficile et raide, qui imposait plusieurs pauses, d'ailleurs. Que ce soit pour contempler le chemin parcouru, admirer la vue montagnarde et verdoyante, s'hydrater en eau et boisson chaude ou encore immortaliser l'instant présent.

« Mao Zedong a dit : « Qui n'a pas gravi la grande muraille n'est point un homme véri-



Une vue de la Grande muraille

table ». Au regard donc de cette citation qui est pleine de sens, c'était d'abord un défi personnel pour moi de gravir cette muraille pour prouver que je suis un « Homme » bien qu'étant en réalité une femme ! Cela fait que malgré la difficulté pour gravir car il faut reconnaître que ce n'était pas facile, je n'ai pas abandonné. J'ai persévéré et j'y suis arrivée ! Du caractère historique et culturel que revêt ce site, dire que j'ai pu le visiter et le gravir est un véritable prestige », s'est réjouie Nadège Yameogo du Burkina Faso.

Contrairement à la journaliste burkinabè, Alain Mazda du Cameroun, en habitué de la montagne, n'a eu aucune difficulté pour vivre cette expérience qu'il a longtemps rêvée. « Je suis un fils de la montagne. Ma vie est jalonnée d'escalade de montagne et des pierres. La preuve, c'est que j'ai été le premier à franchir allègrement

toutes les étapes, attendant quelques fois les confrères. Toutefois, cela m'a permis de travailler mon souffle avec le froid pékinois et le vent qu'il faisait. De toutes les manières, le parcours s'est avéré être un bon moment de marche sportive que j'affectionne. J'aurais été habitant de Beijing que je viendrais au moins une fois par semaine faire ce parcours pour le sport, mais surtout pour oxygéner mon cerveau. Au sommet de la grande muraille, j'ai ressenti un haut lieu d'élévation d'esprit, un bon lieu de spiritualité. D'ailleurs, des inscriptions sur les édifices parlent des religions locales à commencer par le bouddhisme », a-t-il confié.

Un site toujours attirant

Par ailleurs, ce qui a fasciné plus d'un journaliste durant cette aventure, c'est le fait de savoir qu'un tel monument a pu être

conservé dans sa quasi-totalité malgré le temps qui passe ; également le fait qu'en dépit de son ancienneté, la Grande muraille de Juyongguan n'attire pas seulement des touristes extérieurs, mais aussi plusieurs citoyens chinois. Jeunes, adultes et vieux continuent de venir visiter, contempler et parcourir ce site. Au regard de tous ces monuments historiques qui subsistent et qui avec le temps sont devenus de véritables icônes du tourisme dans le monde, l'Afrique, berceau de l'humanité, a certainement bien plus à offrir que ce qu'elle présente aujourd'hui en matière de tourisme.

« La Chine fait le tout en un. Elle prend son histoire et sa tradition, les préserve et ajoute un peu de modernité. On retrouve sur la Grande muraille l'art de la Chine, que ce soit pour les formes architecturales, les représentations, les choix picturaux, les sculptures, les façonnages, etc. Autant d'éléments à dessein pour plaire à la vue des visiteurs, mais surtout pour continuer à présenter un charme unique en son genre dans ce type d'édifice. L'Afrique a des milliers de sites touristiques à couper le souffle, mais nous ne faisons pas l'effort de viabiliser l'attractivité, d'intéresser les locaux d'abord au tourisme intérieur. C'est dommage ! Nous avons observé lors de notre

visite des Chinois en nombre, plus encore des vieux, qui venaient par convoi en excursion sur le site de la Grande muraille. C'est dire combien les Chinois eux mêmes visitent leur site. Ce qui est assez fort de symbole », en pense Alain Mazda.

Pour lui, de par sa forme et sa longueur, la Grande muraille de Chine sera à jamais attractive parce que rien de pareil n'a été fait dans le monde. Sa préservation est sans doute la conjugaison de plusieurs efforts que les touristes doivent respecter en évitant de jeter des bouteilles d'eau et d'autres objets le long des marches comme a pu le constater, avec un pincement au cœur, le journaliste camerounais. Multiplier les poubelles sur le site pour qu'il garde son charme naturel et son côté écologique est donc à prendre en compte.

Notons que la Grande muraille s'étend du Nord-Ouest au Nord-Est de la Chine en traversant neuf provinces et les villes de Gansu, Nigxia, Shaanxi, Hebei, Tianjin, Pékin et Liaoning. Les portions les plus réputées de la Grande muraille se situent au Nord et à l'Est de Pékin. En 1987, elle a été classée au patrimoine mondial de l'Unesco et en 2001, la Grande muraille de Juyongguan a été classée « Zone panoramique AAAA » par l'administration nationale du tourisme de Chine.

Merveille Jessica Atipo

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

Grand ménage à la justice

La session ordinaire du Conseil supérieur de la magistrature, tenue le 27 mars à Brazzaville, a prononcé de lourdes sanctions contre une vingtaine de magistrats, allant de la révocation à la rétrogradation, au retrait de certaines fonctions et à la réprimande, avant de nommer des magistrats à la Cour suprême dans les cours d'appel et les tribunaux de la République.

Au total, neuf magistrats ont été révoqués avec droit à pension, trois rétrogradés et deux se sont vus être retirées certaines fonctions. Neuf autres ont été réprimandés avec inscription au dossier. Examinant le rapport de la commission d'avancement et de la gestion des carrières des magistrats, le Conseil a approuvé les propositions d'avancement à titre normal de 87 magistrats à divers échelons du 2e grade et du 1er grade, peut-on lire dans le compte rendu de la session. Les carrières de 265 magistrats ont été reconstituées avec effet à la date de première prise de fonctions.

Le Conseil a rejeté les demandes d'avancement de 19 magistrats hors catégories. Quinze magistrats ayant comparu devant la commission de discipline ont vu leurs demandes ajournées. En attendant la régularisation de leur situation par leur nomination suivant le décret du président de la République, les demandes d'avancement de 75 magistrats non encore intégrés ont été rejetées. « *S'agissant de la gestion de la carrière des magistrats, le président du Conseil supérieur de la magistrature a exigé le strict respect des principes qui organisent l'évaluation des magistrats, notamment la notation de ceux-ci, avant le 1er juillet de chaque année, par leurs supérieurs hiérarchiques* », a précisé le compte rendu de la session.

Les grandes décisions de la session ordinaire du Conseil supérieur de la magistrature

De la révocation avec droit à pension

Oniangué Michel, procureur général près la cour d'appel de Brazzaville ; Bassenga Fiellot T'ov Fresnay, président de chambre au tribunal de grande instance de Brazzaville au moment des faits ; Koubaka Lucette Berthe, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Dolisie ; Zekakany Thomas J. Chrisostome, procureur de la République adjoint près le tribunal de grande instance de Pointe-Noire ; Mouanda Massende José Bosco, substitut du procureur général près la cour d'appel de Brazzaville ; Ebilika Gervais, doyen des juges d'instruction au tribunal de grande instance de Pointe-Noire ; Boliban Serge Audrey, conseiller à la cour d'appel de Pointe-Noire ; Nzangué Ngoumba Mayeul, procureur de République près le tribunal de grande instance de Kinkala ; Nzoussi Ferdinand, conseiller à la cour d'appel de Pointe-Noire, président de chambre à ladite cour au moment des faits.

De la rétrogradation

Ekoundzola Christian Régis, vice-président du tribunal de grande instance de Pointe-Noire ; Iwandza Didier Narcisse, président du tribunal de grande instance de Pointe-Noire ; Mviboudou-

lou Simon William, avocat général près de la Cour suprême.

Du retrait de certaines fonctions Ibara Ibombo Dann, président de la 3e chambre correctionnelle au tribunal de grande instance de Brazzaville ; Mabounda Kickouama Firmin, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Brazzaville.

De la réprimande avec inscription au dossier

Massoungou Anicet, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Dolisie ; Ebandza Francis, président par intérim de la 4ème chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Brazzaville ; Mampaha Michel, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Sibiti ; Koulangu Ferdinand, avocat général près de la cour d'appel de Brazzaville ; Ngolo Ngambou Sarah, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Pointe-Noire ; Lembhet Missona Davyne Arlette, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Pointe-Noire ; Oboyo Ikafloula Cyr, substitut du procureur de la République au tribunal de grande instance de Pointe-Noire ; Massamba Alain, conseiller à la cour d'appel d'Owando ; Ntondele Massamba Nicaise, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Kinkala .

Nomination à la Cour suprême

Premier président : M. Bouka Henri ; Procureur général près la Cour suprême : M. Mbitsi Théophile ; Président de la chambre administrative : M. Soukou Jean Romain ; Président de la chambre pénale : M. Opo Alain Michel ; Président de la chambre sociale : M. Boukaka Dominique

Juges

M. Bouka Rufin ; M. Akondo Ossengue ; M. Nsonde Boniface ; M. Ikolo Guy Alain ; M. Okombi André Roger ; M. Mouloungou Jean Marie.

Avocats généraux

Premier avocat général : M. Koulangu Ferdinand M. Ganzino Ngounga Cyprien ; M. Nzoulani Koumbou Serge Arnel ; M. Ngouampaka Gaston ; M. Nzaba Pierre ; Mme Gampika Marcelle ; M. Oupenga Gilbert

Cour d'appel de Brazzaville

Président : M. Ngombo Jean ; Procureur général : Mme Nkoua Emma Aline

Cour d'appel de Pointe-Noire

Président : M. Loemba Etienne Procureur général : M. Itsa Roger Justin

Cour d'appel de Dolisie

Président : M. Moukila Roger Procureur général : M. Mikala Vladimir Matte Dimitri Laurbrutte

Cour d'appel d'Owando

Président : M. Embenga Valérien ; Procureur général : M. Obambi Fidèle Juvet

Cour d'appel de Ouessou

Président : M. Ngoua Gabriel ; Procureur général : M. Mobongo Paul Maxime

Tribunal de grande instance de Brazzaville

Président : M. OKO Désiré Doyen des juges d'instruction : Mme Eoussa Ngnongo Claude Viviane

Tribunal de grande instance de Pointe-Noire

Président : M. Tendy Reno Weber Von ; Doyen des juges d'instruction : M. Mounamboulou Amour Procureur de la République : Mme Tsibi Ititi Stéphanie Souvenirs

Tribunal de grande instance d'Owando

M. Akouala Habib Venceslas Procureur de la République : M. Moukilo Daniel

Tribunal de grande instance de Madingou

Président : M. Mampaha Miche Wesfally

Tribunal de grande instance d'Oyo

Président : M. Maboueki Jean Pierre Procureur de la République : M. Okana Douniama

Tribunal de grande instance de Ouessou

Président : M. Arnel Ibono Ulrich

Tribunal de grande instance de Sibiti

Président : M. Mboundou Nicolas Ferdinand Procureur de la République : M. Issanga Rizet Ulrich

Tribunal de grande instance de Gamboma

Procureur de la République : M. Otouna Dimitri Gaël

Tribunal de grande instance de Kinkala

Procureur de la République : M. Nzitoulou Baniemambou Ferry Alex

Tribunal de grande instance de Mouyondzi

Procureur de la République : M. Mpasialoundama Ludovic

Tribunal de grande instance de Mossendjo

Procureur de la République : M. Mavoungou Tongo Farell

Tribunal de grande instance de Djambala

Procureur de la République : M. Ndinga Bernardet Hoswold

Tribunal d'instance de Makélé-

kélé/Bacongo

Président : M. Itoua Okombi Okouala Shaleur Représentant du ministère public : Mme Ngatse Audrey

Tribunal d'instance de Poto-Poto/Moungali

Président : Mme Ngoka Mami Emilie Représentant du ministère public : Mme Yoka Mboyaka Adnette Carole

Tribunal d'instance de Ouenzé/Talangaï

Président : Mme Siangany Wawondo Rosine Valérie

Tribunal d'instance de Mfilou

Président : M. Gaïko Dorien Bardin Représentant du ministère public : M. Angara Charel Isaac

Tribunal d'instance de Tié-Tié

Représentant du ministère public : Mme Mampouele Liane Marlise

Tribunal d'instance de Tchinouka

Président : Mme Ngolo Ngampio Providence Géa Pathy

Tribunal d'instance de Nkayi

Président : M. Nguembi Massouanga Michel

Tribunal d'instance de Makabana

Président : M. Mbilamambou Amour Modeste

Tribunal d'instance d'Abala

Président : M. Ebara Jean Robert Représentant du ministère public : M. Lengouala Morel

Tribunal d'instance de Makoua

Président : M. Koumou Akondzo Représentant du ministère public : M. Elenga Ondze Fred Rocklant

Tribunal d'instance d'Etoumbi

Président : M. Youndzi Vanabehi Juvel Robrigue

Tribunal de commerce de Brazzaville

Procureur de la République : M. Pandi Mokono Eric

Tribunal du travail de Brazzaville

Président : Mame Ondzie Ngoulaki Nathalie

Tribunal administratif de Pointe-Noire

Président : M. Tsamby Lhakhy Lovane Procureur de la République : Mme Vouezolo Bongat Tendance Prisca

Tribunal du travail de Pointe-Noire

Président : M. Ayessa Vendze Edlin Jubelot

Tribunal de commerce de Dolisie

Président : M. Massoueme Sley Paterson

Parfait Wilfried Douniama

PARLEMENT

Le Sénat adopte trois projets de loi à caractère social

La chambre haute du Parlement a adopté, le 28 mars, à Brazzaville au cours d'une plénière, trois projets de loi autorisant la ratification de trois conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Le premier projet de loi relatif à la convention 159 de l'OIT concerne la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées. Il a pour objet d'accorder à toute personne handicapée des facilités lui permettant de s'insérer ou de se réinsérer dans la société ou de lui permettre de trouver et de conserver un emploi convenable afin de pouvoir progresser professionnellement.

Le deuxième projet de loi, relevant de la convention 160 de l'OIT, a pour objet de recueillir, compiler et publier les statistiques de base du travail sur la population active, le chômage et le sous-emploi, les dépenses des ménages et des familles, la structure et la réparation des salaires, le coût de la



main d'œuvre, la structure et la répartition de la population active afin de procéder à des analyses approfondies et de disposer des données de calage, les indices de prix à la consommation, les conflits du travail.

Le troisième projet de loi, enfin, vise l'organisation

d'un service investi de fonctions essentiellement préventives et chargé de conseiller l'employeur, les travailleurs et les représentants dans l'entreprise en ce qui concerne les exigences requises pour établir et maintenir un milieu de travail sûr et salubre, propre

à favoriser une santé physique et mentale optimale en relation avec le travail. Ces conventions font obligation à tout Etat membre de transmettre au bureau international du travail les statistiques du travail recueillies et complétées par l'Institut national de

la statistique, d'une part, et par les ministères chargés du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, d'autre part.

Il faut noter que les Etats parties dont le Congo sont conviés à mettre en application une politique nationale cohérente relative aux services de santé, au travail et à la réexaminer périodiquement. Ils ont l'obligation de formuler, de mettre en œuvre et de revoir périodiquement leur politique nationale concernant la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées. Cette politique doit être fondée sur le principe d'égalité de chances entre les travailleurs handicapés et les travailleurs en général.

Jean Jacques Koubemba

GOUVERNANCE

Le Comité de privatisation relance ses activités

Le Comité de privatisation a tenu, le 28 mars à Brazzaville, sa cinquième session ordinaire consacrée à la relance officielle de ses activités cinq ans après.



Une vue des membres du Comité de privatisation pendant les travaux/Adiac

Quatre affaires ont été à l'ordre du jour de la session inaugurale, sous la direction du ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, président du comité de privatisation. Elle a servi essentiellement à l'examen des textes fondamentaux qui régissent le fonctionnement de la structure.

Il s'est agi, entre autres, de faire le bilan exhaustif du programme national des privatisations et de dresser l'état d'avancement de quelques opérations de privatisation amorcées depuis quelques années. Le Comité de privatisation a ensuite débattu de l'adoption de son budget au titre de l'année en cours, mais dont le montant n'a pas été révélé.

« Le comité de privatisation s'est réuni surtout pour préparer les dossiers à soumettre en Conseil des ministres pour décider de la liquidation de certaines entreprises qui le méritent, mais également sur la vente des actifs », a précisé le secré-

taire permanent du Comité de privatisation, Jean Joseph Imangué.

Saluant la tenue de cette cinquième session, le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public a fait savoir que le Comité de privatisation est l'organe technique du gouvernement en matière d'élaboration, de mise en œuvre et du suivi des de la politique de privatisation des entreprises publiques, conformément à la loi n°21-94 du 10 août 1994.

« Cette loi détermine le champ d'action de la privatisation qui couvre tous les domaines du secteur productif de l'Etat, notamment les hydrocarbures, l'agriculture, l'industrie, les eaux et forêts, l'eau et électricité, les transports, les télécommunications, les assurances et banques. Celle-ci vise à accompagner la stratégie de privatisation du portefeuille public », a indiqué Ludovic Ngatsé.

Firmin Oyé

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC
NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

DOSSIER FIGA

Les protagonistes auditionnés par les députés

La commission Economie, Finances et Contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale a auditionné, le 27 mars à Brazzaville, le directeur général suspendu du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat (PMEA), Armel Fridelin Mbouloukoué, le comité de direction et la ministre en charge des PMEAs, Lydia Jacqueline Mikolo. Il entend voir clair sur la situation qui prévaut actuellement au sein de cette institution.

Après l'audition séparément des trois protagonistes, le président de la commission Economie et Finances, Maurice Mavoungou, a rappelé que la loi organique relative aux finances de l'Etat consacre en son article 82 trois types de contrôle au Congo : le contrôle parlementaire, le contrôle juridictionnel et le contrôle administratif. « Chacun dans son rôle peut intervenir dans ce dossier. S'agissant de l'Assemblée nationale, nous avons commencé par une question écrite, avant de procéder à l'audition et examiner les faits. Par la suite, sur la base de la pertinence des éléments mis à notre disposition, nous verrons si nous devons poursuivre ce travail en faisant appel à la Cour des comptes et de discipline budgétaire pour examiner les comptes du Figa ou s'il faut aller vers l'enquête parlementaire », a-t-il expliqué.

Selon lui, le législateur a également conféré aux commissions en charge des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat un pouvoir unique : celui de saisir la justice si les faits sont avérés et susceptibles d'être traduits en justice immédiatement.

« Si c'est avéré et que l'on doit traduire immédiatement devant le juge, la commission Economie et Finances peut ester en justice. Mais, ce sont des procédures qui sont longues. Nous n'en sommes pas encore là, nous ne sommes pas un tribunal, nous ne faisons que notre devoir, celui de voter les lois et de contrôler l'action du gouvernement », a-t-il précisé.

En effet, les Congolais assistent depuis quelques semaines à un jeu de ping pong entre les différents protagonistes à la crise du Figa à travers les réseaux sociaux. Interpellée par la suspension de l'ancien directeur général du Figa et cette guéguerre, l'Assemblée nationale, par le biais de sa commission Economie et Finances, a adressé le 7 mars une question écrite à la ministre de tutelle pour qu'elle motive sa note de service suspendant le directeur général du Figa. « La commission ne s'est pas préoccupée de la rumeur qui enfle, il nous fallait un fait majeur. C'est l'acte pris par le gouvernement via la ministre en charge des PMEAs qui assure la tutelle du Figa qui nous a interpellés. La réponse



Armel Fridelin Mbouloukoué face à la commission Economie et Finances/Adiac

nous est revenue le 20 mars, appuyée par des pièces qui devraient nous convaincre de la nécessité de suspendre le directeur général du Figa. Suite à cet examen, la commission n'a pas été satisfaite des éléments de réponse venus du gouvernement. C'est

pourquoi, nous procédons à l'audition des principaux protagonistes sur ce qu'on peut qualifier de crise au sein du Figa », a expliqué Maurice Mavoungou à la presse.

Il a également insisté sur le fait que la création du Figa est une initiative du président de la

République. Pour assurer son financement régulier, les parlementaires ont trouvé la ressource pérenne issue des 20% prélevés sur les salaires, a précisé le président de la commission Economie et Finances de l'Assemblée nationale.

Parfait Wilfried Douniama

HYGIÈNE HOSPITALIÈRE

Une innovation du ministère de la Santé et de la Population

La question de l'hygiène hospitalière dans les formations sanitaires du Congo afin d'éviter que les patients hospitalisés ressortent malades à cause des conditions d'hygiène a été au centre des débats le 28 mars, lors de la réunion de la Coordination de l'évaluation des formations sanitaires et des structures d'appui aux soins à Brazzaville.

La rencontre s'est inscrite dans le cadre d'une prise de contact entre le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, et les présidents des Comités de direction des hôpitaux nouvellement nommés ainsi que les anciens.

Après trois heures d'échange, le président du comité de direction du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, Armand Moyikoua, a expliqué que plusieurs points ont été abordés à cette occasion.

Il s'agit notamment des points sur la formation du personnel de santé, l'hygiène hospitalière et les budgets programmes, une nouvelle innovation du ministère où les budgets doivent correspondre aux programmes établis par les établissements sanitaires. Il a poursuivi que le ministre a insisté sur la question de l'hygiène hospitalière qui nécessite une amélioration car elle intéresse tous les partenaires, les médecins, le personnel ainsi



Des présidents de comités de direction des hôpitaux avec le ministre/Adiac

que les malades. Le point sur l'hémodialyse a été également évoqué à cette même occasion. « Le ministre tient beaucoup à l'hémodialyse parce qu'il y a beaucoup de patients qui sont en attente afin de recevoir des moyens

techniques d'essais pour l'épuration du sang », a-t-il signalé.

Les présidents des comités de direction ont, à leur tour, émis le souhait au ministre de la Santé de voir une amélioration du service d'urgence afin qu'il soit

fonctionnel.

« Le service des urgences est la porte de l'hôpital. Il doit être en mesure techniquement, matériellement et humainement afin d'assumer ses missions de prendre en charge toutes les urgences de terrain

», a-t-il indiqué.

Notons que la lettre de cadrage du ministère de la Santé et de la Population a énuméré, dans la revue du secteur de la santé et l'évaluation des plans de travail des hôpitaux, diverses faiblesses : l'absence des projets d'établissement, une faible allocation à la dépense médicale hospitalière, la faible disponibilité des médicaments et bien d'autres, etc.

Cette même lettre a souligné que les présidents des comités de direction sont les acteurs de première ligne de la réforme hospitalière et de l'amélioration des performances aussi bien des soins et services de santé que des prestataires de soins. Ils ont la mission de veiller au respect des statuts, à la tenue régulière des réunions du comité de direction; de vérifier la transmission par la direction générale, à la tutelle, des délibérations de ce comité et de contrôler leur exécution.

Lydie Gisèle Oko

MOIS DE LA FEMME

Des assistantes de direction édifiées sur les sources de violences

Les violences faites aux femmes sont d'origine diverses, a expliqué le 24 mars le criminologue Patrice Passy, lors du séminaire de réflexion organisé à Brazzaville à l'occasion du mois de la femme par l'Association professionnelle des assistantes et secrétaires du Congo.

Patrice Passy a expliqué dans sa communication sur le thème « Les violences faites aux femmes : regard d'un criminologue sur la recrudescence des violences faites aux femmes au Congo » que ces violences proviennent de l'éducation, du statut social, de l'abus d'alcool ainsi que du cadre familial.

Enseignante et chercheuse en droit, le Dr Inès Feviliye a échangé avec les femmes sur certains articles de la loi Mouébara. Selon elle, cette loi a fait couler beaucoup d'encre mais est bel et bien là pour leur protéger.

Pour sa part, la présidente de Woman code et Ceo de Lumuka communication, Do-Justel Pianda, est intervenue pour éclairer la lanterne des femmes sur le monde du numérique. Elle a souligné que ce monde n'a plus de secret car tout devient possible. A cet effet, elle a demandé aux femmes de se protéger en veillant sur leur réputation.

Notons que l'Association professionnelle des assistantes et secrétaires du Congo a été



Photo de famille/Adiac

Ce monde n'a plus de secret car tout devient possible. A cet effet, elle a demandé aux femmes de se protéger en veillant sur leur réputation.

créée en mars 2003 sur initiative de la présidente Virginie Léopoldine Batchy. L'objectif est de faire découvrir l'existence de la fête des secrétaires au peuple congolais en général et aux membres de la profession en particulier. Elle a pour vision de mobiliser le maximum de personnes pour revaloriser l'image des assistantes et secrétaires, organiser des rencontres entre elles, avec des professionnels, des patrons et responsables désireux d'encourager et de former leurs collaboratrices et bien d'autres.

Toutefois, l'association souhaite faire partie des membres du jury lors des soutenances dans des écoles de secrétariat, participer à l'établissement des conventions professionnelles. Elle envisage également de réaliser son projet de sondage des secrétaires et assistantes, créer un label de secrétaires, assistantes et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko et Malanda Mouanda Ndongui (stagiaire)

GENRE

Les femmes entrepreneures se forment aux métiers du numérique

La formation initiée par l'antenne nationale de la Fédération des organisations des femmes entrepreneures d'Afrique centrale va permettre aux bénéficiaires de mettre à jour leurs connaissances, entre autres, en webmarketing ainsi que dans d'autres leviers du marketing digital.

Les Congolaises qui font partie de la Fédération des organisations des femmes entrepreneures d'Afrique centrale sont en formation sur les métiers du numérique. Celle-ci a débuté le 27 mars à Brazzaville et prendra fin le 29. Le E-Commerce, le E-Business, les métiers du Web master sont autant de domaines sur lesquels la formation est axée. « Cette formation permettra aux femmes qui en bénéficient d'avoir les capacités de faire le business en ligne », a expliqué Carine Ibombo, présidente de la section Congo de la Fédération des organisations des femmes entrepreneures d'Afrique centrale. Elle a, par ailleurs, souligné que l'économie numérique est l'un des domaines dans lesquels les pouvoirs publics travaillent d'arrache-pied pour la diversification de



l'économie congolaise. Pour sa part, le directeur de cabinet du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Jean-Marie Nianga, a salué le fait que cette Fé-

dération des organisations des femmes entrepreneures d'Afrique centrale s'est engagée à former des femmes dans le numérique. « Il est désormais clair, à travers cette session de formation

Une vue des participantes à la formation dans les métiers du numérique, que la Fédération des organisations des femmes entrepreneures d'Afrique centrale s'est résolument inscrite dans l'exercice du pouvoir transformateur

des technologies numériques », a-t-il déclaré.

Pour le formateur Jeancy Christ Lando Ngoyo, ces femmes seront à même de saisir toutes les opportunités d'affaires qui se présenteront à elles dans le domaine du E-Commerce, à l'issue de la formation.

Il convient de rappeler que la Journée internationale des droits des femmes a été célébrée ce mois de mars au plan international sur le thème « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes ». Au plan national, par contre, le thème n'a été autre que « Femmes, protégeons-nous contre les violences en ligne avec la loi Mouébara ». Sans nul doute, la formation s'est arrimée à cette réalité.

Rominique Makaya et Merveille Boumba (stagiaire)

MUSIQUE

Zao reçoit un hommage pour ses 70 ans

Le monument de la musique congolaise, Casimir Zoba dit Zao, a reçu un bel hommage pour ses soixante-dix ans d'âge au cours d'un concert organisé au Centre culturel Zola (CCZ), à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, le week-end dernier.

Une pléiade d'artistes, tous jeunes, a interprété tour à tour la quasi-totalité des chansons de l'icône de la musique congolaise et internationale, Casimir Zoba dit Zao (Monsieur Ancien combattant). Malgré son état de santé, Zao a répondu présent et a suivi avec un énorme plaisir les jeunes qu'il a formés interpréter tout son répertoire trois heures durant. « Pour moi, c'est une grande émotion parce que c'est la jeunesse, c'est la moisson de demain, ce sont mes fidèles continuateurs, cela signifie que moi Zao j'ai formé. Oui, du haut de mes 70 ans d'âge, j'ai formé mes enfants pendant quarante ans, voilà pourquoi ils ont répondu présents et ont fait leur show », s'est réjoui l'artiste Zao.

Très fier de ses poulains, Zao a déploré la musique qui se pratique actuellement, une musique plus penchée vers l'obscurité. Pour lui, c'est un problème qui prend de l'ampleur et nécessite l'attention des gouvernants. A titre d'illustration, il a pris un exemple simple : quand les insanités sont jouées dans les Night-clubs et les adultes dansent, qui est plus obscène ? a-t-il posé la question. D'où, il pense qu'il y a un problème. « Nous sommes dans un monde qui va très vite, et surtout avec la télévision qui influence. Nous devons faire très attention, car nous sommes en train de rater la base. A notre époque, il y avait des centres des vacances organisés, il faut que ça revienne, que les cham-

pionnats de "Mwana foot" reviennent. Il faut aussi que les groupes vocaux reviennent. Parce qu'on a tout perdu. Ces enfants qui chantent n'ont aucune base. Nous avons joué dans des groupes vocaux, nous avons chanté des chansons révolutionnaires, des chansons pour la libération de l'Angola. C'était toute une éducation que nous avons reçue. Les enfants que nous sommes en train de condamner n'ont eu aucune base. Les gouvernants doivent voir ce problème », a-t-il suggéré.

Remonter un jour sur scène, le souhait de Zao

L'artiste Zao, visiblement malade, accusant aussi quelques soucis de mobilité, tient tout de même à revenir un jour sur scène. Il a signifié que pendant qu'il était dans son lit, il avait reçu la visite du directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs. Par la même occasion, il a remercié les gens qui de près ou de loin le soutiennent en lui apportant un petit peu. « Je ne cherche pas des millions, bien que je sois dans un traitement à vie, mais j'ai tout de même besoin de l'aide. Cependant, tant que la voix n'est pas encore partie, ça ira. Et je me réjouis de la présence de quelques personnalités qui sont venues me soutenir aujourd'hui, à l'instar de Belinda Ayessa, de la directrice du CCZ, Svieta Alphonsine Diatha, de Médard



L'artiste Zao sur scène avec les artistes et Belinda Ayessa/DR

Milandou, et des journalistes. Je reviendrai peut-être un jour chanter au mémorial, même si je serai assis avec ma guitare sèche. J'ai toujours dit qu'il faut mourir dans la musique », a-t-il conclu.

Présente à cet hommage, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayessa, s'est dite heureuse de prendre part à ce concert qui célèbre un grand baobab, un homme qui aura marqué sa génération, mais aussi la

génération actuelle, certainement aussi la génération future. « Je crois que ce que la légende Zao a eu à faire doit simplement être transmis et retransmis. Aujourd'hui, il faut inscrire les chansons de Zao dans le cadre planétaire. Qui ne connaît pas "Ancien combattant" ? Il faut maintenant se battre pour que ça soit conservé, préservé. Il y a la nécessité de pouvoir faire inscrire la chanson "Ancien combattant" comme patrimoine immatériel de l'Unesco, ça sera

un très bel hommage qu'on va rendre à Zao. Si on pouvait encore en 2024 célébrer les 71 ans de Zao, je reviendrai avec plaisir », a-t-elle ainsi rendu hommage à l'artiste, tout en remerciant la directrice du CCZ qui a mis les petits plats dans les grands en réussissant cette cérémonie.

Pour sa part, la directrice du CCZ, Svieta Alphonsine Diatha, hôte de la cérémonie, a remercié tous les invités de marque ainsi que les journalistes pour être venus soutenir Zao et donner à cet hommage une importance capitale. « Ce que nous avons fait ce soir c'est au nom de l'amour. La vie est amour », a-t-elle souligné. Cet hommage a été marqué aussi par le témoignage que Médard Milandou a fait sur l'artiste Zao.

Bruno Okokana

« Je ne cherche pas des millions, bien que je sois dans un traitement à vie, mais j'ai tout de même besoin de l'aide. Cependant, tant que la voix n'est pas encore partie, ça ira. Et je me réjouis de la présence de quelques personnalités qui sont venues me soutenir aujourd'hui, à l'instar de Belinda Ayessa, de la directrice du CCZ, Svieta Alphonsine Diatha, de Médard Milandou, et des journalistes. Je reviendrai peut-être un jour chanter au mémorial, même si je serai assis avec ma guitare sèche. J'ai toujours dit qu'il faut mourir dans la musique »

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



SALON PANAFRICAIN DE L'AGROALIMENTAIRE

La deuxième édition tenue à Kinshasa

Organisée par la Fondation Nadine Longo Baometu (Fonalba), la deuxième édition du salon panafricain de l'agroalimentaire ayant lieu, il y a quelques jours, à Kinshasa, a connu plusieurs exposants dans différentes filières de la transformation alimentaire, mais également de nombreux panelistes dont Médard Mbongo, président de l'organisation non gouvernementale Mb production.

Satisfaire le marché national en produits de qualité puis se positionner sur le marché international demeurent l'un des principaux objectifs des industriels qui ont pris part à la deuxième édition du salon panafricain de l'agroalimentaire de Kinshasa.

En effet, ce salon a été l'occasion pour les opérateurs économiques d'échanger et de s'informer sur l'actualité de l'industrie agroalimentaire afin de la promouvoir mais également de favoriser les investissements, de mettre en place des partenariats et d'améliorer la qualité du produit alimentaire. Ce salon constitue un véritable espace de contact entre opérateurs économiques et une opportunité

de développement, de diversification et d'adaptation aux besoins du secteur.

Invité pour représenter la République du Congo, le président de Mb production a rappelé l'importance de la filière agroalimentaire qui présente aujourd'hui d'énormes opportunités pour la croissance et l'emploi des jeunes, dans les deux capitales les plus proches du monde, notamment Brazzaville et Kinshasa.

Ainsi, Médard Mbongo a encouragé les organisateurs à demeurer dans cette logique de promouvoir le secteur de l'agroalimentaire, qu'il qualifie comme étant une filière stratégique importante, à laquelle les pouvoirs publics attachent un grand intérêt. Créée depuis



Médard Mbongo en troisième position de la gauche vers la droite/DR

2016 à Kinshasa en République démocratique du Congo, la Fonalba intervient dans plusieurs volets ou domaines de vie, dans le souci de soulager les souffrances de la population de ce pays. Il s'agit notamment de l'environnement, l'éducation, la santé, l'entrepreneuriat,

l'agriculture et le développement intégral.

Notons que cette deuxième édition a connu plusieurs exposants dans différentes filières de la transformation alimentaire mais également de nombreux panelistes. À travers la diversité des produits exposés, cet

événement constitue une opportunité pour les entreprises du Congo et particulièrement celles de la ville de Pointe-Noire où MB production est basée. Il a permis d'explorer le marché kinois, de nouer et d'établir des partenariats féconds.

Hugues Prosper Mabonzo

Satisfaire le marché national en produits de qualité puis se positionner sur le marché international demeurent l'un des principaux objectifs des industriels qui ont pris part à la deuxième édition du salon panafricain de l'agroalimentaire de Kinshasa.

ARTS PLASTIQUES

Trigo Piula à travers les années et les créations

« Rétrospective Trigo » est le thème de l'exposition du peintre et sculpteur Trigo Piula qui aura lieu du 14 avril au 30 juin à l'Institut français du Congo de Pointe-Noire.

Peintre, sculpteur, graveur, dessinateur et écrivain, Trigo Piula fait partie des grands noms de la peinture congolaise tant par l'immensité de son talent, la longévité de sa carrière que par la diversité de ses créations toujours innovantes.

Sa peinture replonge le public dans son identité culturelle, lui fait revisiter ses us et coutumes. Elle combat une forme d'aliénation profondément ancrée dans la conscience de l'Africain du fait de la colonisation et de la domination de la culture occidentale. Au nombre des valeurs culturelles défendues par le peintre figure la Tchikumbi, rite initiatique qui permet à la jeune fille Loango d'entrer de plain-pied dans l'âge nubile.

Trigo Piula est né en 1953 à Pointe-Noire. Adolescent, il part pour la France afin



Le peintre Trigo Piula/DR

d'étudier l'art. Il y découvre des matériaux et des techniques nouvelles. Il participe à sa première exposition en 1966 puis en 1968 à Tou-

louse. Ayant étudié l'espagnol, il se passionne pour les maîtres de la peinture ibérique tels que Francisco de Goya, Diego Vélasquez,

Le Greco. Il est émerveillé par l'architecture d'Antoni Gaudí à Barcelone et s'intéresse également à l'école italienne et hollandaise.

À Paris, il visite les plus grands musées. Tout cet enrichissement a changé sa vision du monde et influencé son œuvre. C'est ainsi qu'il a commencé à faire une synthèse entre les tableaux d'art occidental et les symboles et objets rituels africains. Il est l'un des meilleurs peintres sculpteurs évoluant au Congo possédant une expérience professionnelle très riche et un rayonnement international qui ne se dément plus.

Il enseigne l'art au lycée français Charlemagne de Pointe-Noire. Ses œuvres exposées de par le monde de 1978 à nos jours suscitent toujours respect et admiration. Trigo Piula a reçu le grand prix du président de la République en 2000. Il est fondateur de l'association des peintres congolais « Ndji Ndji art ».

Hervé Brice Mampouya

CAN U-23

Le Congo arrache une qualification historique

Les Diables rouges se sont qualifiés pour la première fois de leur histoire à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans, après avoir fait jeu égal de 0-0, le 27 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat, devant l'Afrique du Sud, en match retour du troisième tour des éliminatoires.

Au match aller disputé le 23 mars en terre sud-africaine, les deux sélections n'avaient pas pu se départager, terminant 1-1. Bissila Mabiala avait donné l'avantage aux Diables rouges avant que Thapelo Maseko ne lui réponde. Le but marqué à l'extérieur a pesé sur la balance en faveur des Congolais puisque la Confédération africaine de football est l'une des rares instances sportives qui maintient la règle du but à l'extérieur.

Dans la seconde manche, les hommes de Cyrille Donga n'ont pas eu un jeu séduisant. Ils ont toutefois su éviter le piège sur le plan tactique. Le bloc haut ayant empêché les Sud-Africains de sortir les balles en partant de la défense a permis aux Congolais d'avoir un match plus ou moins facile, en dépit de quelques largesses défensives qui leur auraient pu causer préjudice.

Les défenseurs congolais ont multiplié les mauvaises relances dans l'axe. Le gardien Dhody Bissila Fouta a réparé l'une des erreurs en sortant à la 40e minute, un arrêt réflexe



Prince Mouandza Mapata et les siens ont tenu face aux Sud-Africains/Adiac

pour conserver les chances de qualification. « J'avais une défense exemplaire en Afrique du Sud mais au retour, ce n'était pas le cas », a reconnu le sélectionneur des Diables rouges U-23. Offensivement, ils se sont procuré les meilleures occasions du match mais les attaquants ont été approximatifs dans le

dernier geste.

Domi Jaurès Massoumou manque l'ouverture du score à la 7e minute. L'Afrique du Sud est sauvée in extremis grâce à Olwethu Makhanya. Dans les minutes qui suivent, Borel Tomandzoto a obligé Lincoln Liano Vyver, le gardien sud-africain, à se détendre pour détourner sa frappe en

corner. Il avait également bien lu la trajectoire de la frappe de Prince Mouandza Mapata à la 47e minute. En seconde période, les deux équipes se sont donné coup pour coup sans que l'une d'elles ne prenne le dessus sur l'autre. Le Congo se qualifie certes pour la première fois à la compétition qui se joue tous les quatre ans

mais le plus dur reste à faire. « C'était un match piège pour nous. Mais jouer à la maison face à une redoutable équipe d'Afrique du Sud n'était pas facile. Nous nous sommes qualifiés et je tire un coup de chapeau à mes joueurs. Ils sont en train d'écrire une nouvelle page de l'histoire du football congolais. L'essentiel est fait mais le plus dur reste à faire. Il faut mettre des moyens pour que cette équipe puisse connaître une préparation digne de ce nom afin que nous puissions défendre les couleurs du Congo au Maroc. Il faut mettre les moyens au niveau de la préparation pour jauger cette équipe sur le plan international avant d'aller jouer la CAN au Maroc », a souligné Cyrille Donga. Notons que la compétition qui se disputera en juin de cette année au Maroc permettra de retenir trois sélections africaines qui participeront aux Jeux Olympiques de Paris 2024 sur les huit engagées.

James Golden Eloué

FORUM CÔTE D'IVOIRE- CONGO

La diplomate ivoirienne revient sur ses temps forts

Le premier forum économique, culturel et touristique Congo-Côte d'Ivoire a fermé ses portes le week-end dernier à Brazzaville. L'ambassadeur de Côte d'Ivoire au Congo, Touré née Koné Maman, revient sur les temps forts de l'évènement.

Placé sur le thème « Coopération Côte d'Ivoire-Congo : Opportunités et perspectives », ce forum a mis en exergue les atouts économiques culturels et touristiques, et donné l'opportunité aux entreprises des deux pays de faire connaître leurs produits. A l'issue de ce forum ponctué par une soirée dinatoire agrémentée par les humoristes ivoiriens Boukary et Digbeu Cravate, la diplomate ivoirienne, est revenue sur les temps forts de ces assises.

« Nous avons pendant trois jours rapproché les opérateurs économiques du Congo et de la Côte d'Ivoire. Nous avons eu aussi des présentations institutionnelles, et signé quatre accords entre le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) et l'Agence pour la promotion des investissements (API-Congo), entre les deux chambres de commerce de Côte d'Ivoire et du Congo ; le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville et le CHU de Cocody ; l'université Félix

Houphouët Boigny de Côte d'Ivoire et l'université Denis Sassou N'Guesso du Congo », a expliqué l'ambassadeur. Précisant qu'après ces accords, il y a eu des B to B, des panels sur l'agriculture, le commerce, le tourisme et la culture. « A la fin de tous ces travaux, il était normal qu'on puisse se retrouver pour se relaxer, féliciter nos artisans, nos opérateurs économiques, nos présidents des chambres consulaires et chambres de commerce, des centres d'investissements. C'est le lieu ici de remercier la directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza pour nous avoir offert l'espace pour la tenue de ce forum », a-t-elle ajouté.

Partenaire de cette première édition du forum économique, culturel et touristique Côte d'Ivoire-Congo, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, a exprimé sa reconnaissance à l'ambassadeur de Côte d'Ivoire qui a transporté son pays au Congo, précisément à Brazzaville. C'est une



Les femmes qui ont reçu les prix d'excellence/Adiac

joie, a-t-elle fait savoir, parce que cela permis de toucher deux volets, l'interconnexion, notamment sur le forum économique Côte d'Ivoire-Congo avec le travail scientifique avec plusieurs thèmes qui ont été défendus par des éminentes personnalités qui sont dans l'économie, le tourisme, la culture. En outre, la présence des artistes humoristes, Digbeu cravate et Boukary a égayé les participants

à ce forum. « Les artistes humoristes ont su le dire, la culture est une et indivisible. Une fois de plus je tiens à féliciter l'ambassadeur Touré Koné Maman. Elle s'est battue pour que cet événement soit une réussite. Tout est à son honneur, tout est à son mérite. Je suis fière qu'elle soit une africaine, un exemple à suivre. Nous venons de clôturer avec succès la première édition du forum économique Côte

d'Ivoire - Congo », a indiqué la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Notons qu'au cours de cette soirée, les prix d'excellence ont été remis aux femmes qui ont contribué à la réussite de cet événement, dont l'ambassadeur de Côte d'Ivoire au Congo, Touré Koné Maman, qui a reçu le prix d'excellence 2023 pour l'organisation de ce forum.

Bruno Okokana